

République Démocratique du Congo



PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE
BUREAU DU CONJOINT DU CHEF DE L'ÉTAT

**INTERVENTION DE LA DISTINGUÉE PREMIÈRE DAME DE LA
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO,
MADAME DENISE NYAKERU TSHISEKEDI**

**A l'occasion de la session plénière du Sommet Global PSVI sur la
prévention des violences sexuelles liées aux conflits**

Londres, Royaume Uni

28 novembre 2022



Son Altesse Royale la Comtesse de Wessex,

**Madame la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies
sur les questions des violences sexuelles en temps de conflits,**

**Madame l'Envoyée spéciale pour les questions des femmes, de la paix et
de la sécurité auprès de l'Union africaine,**

Mesdames et messieurs les membres des gouvernements,

Excellences, Distingués invités, Mesdames et messieurs,

C'est avec un sentiment partagé, mêlant joie et contrariété, que je prends la parole en ce moment. En effet, l'heure est grave. À cet instant précis où nous sommes ici rassemblés, des guerres injustes sont menées et à leur suite, s'ensuivent des conséquences désastreuses sur des familles, des communautés et des nations entières. On compte de millions de déplacés, des femmes et des enfants violés en masse, des tissus familiaux qui ne se reconstruiront plus... Face à ce tableau macabre, nous ne pouvons pas demeurer insensibles ; nous avons l'obligation morale d'accorder la même attention à ces maux qui rongent l'avenir de nos nations où qu'ils se manifestent sur la surface du globe.

Le docteur Martin Luther KING a un jour dit, je cite : « *Une injustice où qu'elle soit est une menace pour la justice partout. Nous sommes tous inéluctablement pris dans un réseau de relations mutuelles, liés par un destin commun. Tout ce qui affecte directement quelqu'un, nous affecte tous indirectement.* » Fin de citation.

À présent une **guerre injuste est menée contre mon pays, la République démocratique du Congo, par des groupes terroristes soutenus par le Rwanda** et cela nous concerne tous. Sa partie orientale est en proie à un cycle répétitif de conflits au cours desquels le viol a été massivement utilisé et continue d'être utilisé comme arme de guerre.



Il va sans dire qu'en l'absence de conflits, nous n'aurons pas à déplorer toute sorte de crimes graves dont les violences sexuelles.

Il est donc plus qu'urgent de travailler à la prévention de ces conflits et de promouvoir ce qui unit plutôt que ce qui nous divise et ce, dans le respect mutuel et un élan d'amour et de fraternité. Je salue de ce fait le **Cadre de prévention des violences sexuelles** élaboré par plusieurs parties prenantes sous le leadership éclairé de Madame Pramila Patten dont l'engagement mais surtout le travail inspirent une profonde admiration.

Mesdames et Messieurs,

Pour rappel, le Cadre de prévention des violences sexuelles liées aux conflits est un document essentiel dont nos Etats devraient s'approprier dans le cadre du renforcement des politiques publiques structurelles et opérationnelles de prévention des cas de violences sexuelles liées aux conflits. J'exprime ici le besoin pour un accompagnement des Nations Unies à l'implémentation de ce cadre en RDC.

Par ailleurs, la RDC continue de fournir des efforts considérables pour renforcer son dispositif de prévention des violences sexuelles en temps de conflits conformément à l'addendum au communiqué conjoint sur les violences sexuelles liées au conflit signé le 03 décembre 2019. En effet, le lancement de la campagne tolérance zéro immédiate contre les crimes des violences sexuelles et basées sur le genre par le Président de la République Son Excellence Monsieur Felix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, la signature d'actes d'engagement par les officiers supérieurs des forces de sécurité et de défense pour une lutte contre les actes répréhensibles au sein de leurs équipes respectives, la mise en place d'un fonds de réparation sont autant d'initiatives louables à porter au crédit du Gouvernement de mon pays.



Il est quelques fois déplorable de constater que ces multiples efforts peinent à être reconnus à leur juste valeur.

Mesdames et Messieurs,

Mon pays, la RDC, **enregistre de millions de morts et pleure encore une fois ses filles et ses fils aujourd'hui à cause d'une pratique barbare d'un autre temps, celle d'agression**, dont les causes profondes sont liées au besoin d'accaparer **nos richesses naturelles et dont les ramifications régionales remontent jusqu'à des sociétés multinationales.**

Nous ne pourrons pas contribuer efficacement à la prévention des violences sexuelles liées aux conflits si nous ne sommes pas capables d'arrêter les conflits multiples dont les justifications n'ont aucune valeur face à la tragédie qu'ils causent. **Albert EINSTEIN** a dit certes que ***le monde est dangereux à vivre***, et que ce n'était ***pas tant à cause de ceux qui font le mal, mais à cause de ceux qui regardent et laissent faire.*** Ne prenons donc pas la mauvaise part de l'histoire, prenons plutôt la ferme résolution d'agir et de mettre un terme à ces cycles interminables de violences.

Comme nous le savons tous, l'impunité et le manque de réparation adéquate nourrissent la violence et en perpétuent le cycle. La réparation apparaît comme un élément essentiel dans la garantie de non-répétition et par ricochet, de la prévention des conflits futurs évitables.



Considérant le fait que les violences sexuelles liées au conflit constituent une violation grave du droit international humanitaire et que l'Etat peut être tenu responsable des actes commis par ses agents ou pour avoir failli à son obligation de protéger sa population en période de conflit, le Gouvernement de mon pays a jugé impérieux de mettre en place, en dehors du cadre judiciaire, un programme de réparations administratives dans le cadre de la justice transitionnelle.

L'Etat s'est donc résolu de définir les modalités de réparations individuelles et collectives tout en assurant la mise en œuvre des garanties de non-réurrence de ces violations graves des droits de l'homme, en l'occurrence les violences sexuelles commises en période de conflits. **C'est une avancée considérable.**

A l'heure où nous parlons, un avant-projet de Loi sur la protection et la réparation des victimes est en examen au Parlement : **une première en Afrique.** Il y est prévu **plusieurs innovations**, en plus de la mise en place d'un fonds national devant se charger de la réparation. Il s'agit entre autres :

- **UN**, du droit d'accès à la justice, à la vérité et à la réparation, en supprimant certaines barrières sur les frais de justice et en consacrant la gratuité de l'assistance judiciaire à charge de l'Etat ;
- **DEUX**, des garanties de non-répétition avec un point d'or sur le **VETTING** en préconisant non seulement des réformes dans les secteurs de la justice, de la sécurité et de la politique mais aussi et surtout en consacrant le principe de l'exclusion de l'accès à la charge publique contre les auteurs desdits actes ;
- **TROIS**, de la coordination de l'action, entre les acteurs publics et la société civile, dans la prise en charge holistique des victimes ;
- **OU ENCORE**, de la proposition d'une date de commémoration annuelle des victimes.



Excellences, Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

La violence sexuelle est un problème global qui nous affecte tous, d'une manière ou d'une autre. Nous devons être mobilisés comme un seul Homme afin d'y faire face. C'est pourquoi, je vous demande humblement de soutenir et d'implémenter ce cadre de prévention des violences sexuelles liées aux conflits.

Par cette façon de faire, nous contribuerons au même moment à réduire les conflits dans le monde et à porter secours à celles et ceux qui ont été malheureusement affectés.

Pour ma part, quand je vois tous ces conflits qui persistent un peu partout dans le monde, aujourd'hui encore dans mon pays la RDC et ce de manière injuste et injustifiée, mon engagement en tant que championne globale de la prévention des violences sexuelles liées aux conflits s'en trouve renouvelé. C'est pourquoi j'aimerais dire, **chère Pramila, chers survivants, vous pourrez toujours compter sur moi.**

Pour clore mon propos de ce jour, j'emprunterai encore une fois cette phrase au physicien **Albert EINSTEIN** qui dit, je cite : « ***Le monde que nous avons créé est le résultat de nos pensées. Il ne peut pas être changé sans que l'on change notre manière de pensée.*** » Fin de citation.

Nous nous devons de changer la manière dont nous regardons autrui, que l'on soit congolais ou ukrainien, cette façon de ravir les biens d'autrui par l'usage de la force n'engendre rien de bon : nous devons abandonner cette pratique odieuse et le monde ne s'en portera que mieux.

Je vous remercie.